

**COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE****Trente-sixième session****Rome, 11-14 et 16 octobre 2010****DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO**

*Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Comité,
Madame la Directrice exécutive du PAM,
Madame la Vice-Présidente du FIDA,
Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU,
Monsieur le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition,
Mesdames et Messieurs les membres du Groupe consultatif,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,
Mesdames et Messieurs,*

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'être présents à Rome cette semaine pour participer à la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Le fait que vous soyez si nombreux témoigne de l'importance que vous accordez aux travaux du Comité. Il s'agit là, à n'en point douter, d'une session qui fera date. C'est, en effet, la première fois que le CSA se réunit depuis son renouveau.

La réforme du CSA, qui a été approuvée à la trente-cinquième session, en octobre dernier, puis par la Conférence de la FAO en novembre 2009, a pour but de renforcer sensiblement cet organe et d'en faire une plate-forme internationale ouverte qui favorise la convergence des politiques et la coordination des services d'experts et des mesures prises en matière de lutte contre la faim dans le monde.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour mener à bien la réforme du Comité et organiser cette session, qui promet d'être particulièrement interactive, axée sur les résultats et centrée sur la formulation de recommandations ciblées ayant trait à des aspects clés de la sécurité alimentaire à l'échelon national, régional et mondial. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux membres du Bureau du CSA, placé sous la direction de son Président, M. Noel De Luna, ainsi qu'au Conseil consultatif du Bureau et à son secrétariat élargi.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Il ne pouvait y avoir de meilleur moment pour réformer et dynamiser le CSA. Et puis vous assurer de mon engagement personnel, ainsi que de celui de la FAO, à mener à bien la réforme du Comité de manière que celui-ci puisse jouer pleinement son rôle dans le système de gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale.

La nécessité de réformer le CSA s'est fait jour à un moment où la faim progressait rapidement en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires. Les effets combinés de la crise alimentaire mondiale et de la récession économique qui a suivi ont fait passer le nombre de personnes souffrant de la faim au-dessus de la barre du milliard. Et, bien que les dernières statistiques fournies par « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde » (SOFI) indiquent que ce nombre devrait être ramené à 925 millions en 2010, grâce principalement à de meilleures perspectives économiques et à une baisse des prix des denrées alimentaires, ce chiffre demeure néanmoins inacceptable. Et il est supérieur à celui de 1996, lorsque les chefs d'État et de gouvernement s'étaient engagés à réduire la faim de moitié au Sommet mondial de l'alimentation. En outre, 30 pays connaissent actuellement une crise alimentaire grave qui nécessite une aide d'urgence.

La présence à grande échelle de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté et l'incapacité de protéger les pays et les populations vulnérables contre les effets des chocs donnent à penser que l'insécurité alimentaire est un problème structurel grave, contre lequel toutes les parties prenantes, à tous les niveaux, doivent prendre d'urgence des mesures fermes et concertées.

Le monde doit également faire face au fléchissement du taux de croissance de la productivité agricole, notamment celle des principales céréales. Or, il faudra une productivité agricole en augmentation de 70 pour cent au niveau mondial et double dans les pays en développement pour que l'on puisse nourrir une population mondiale qui atteindra, selon les estimations, 9,1 milliards de personnes en 2050. Tout cela sur fond de changement climatique et de raréfaction des ressources naturelles.

Autre problème requérant des mesures urgentes: l'instabilité croissante des marchés des produits, comme en témoigne l'augmentation de la volatilité des prix de ces produits. Les restrictions en matière d'exportation adoptées unilatéralement par certains pays ne font qu'aggraver la situation et alimenter la spéculation. Je me réjouis que cette question soit débattue cette semaine dans le cadre de vos travaux.

Les problèmes de dimension mondiale requièrent des solutions internationales mais aussi locales. En raison de la complexité et du caractère multidimensionnel des causes de la faim, il faudra mobiliser un large éventail d'acteurs si l'on veut éliminer ce fléau. En tant que base d'un partenariat mondial rassemblant diverses parties prenantes, le nouveau CSA constitue la plate-forme indiquée pour débattre de problèmes complexes et parvenir à un consensus sur les solutions à mettre en œuvre. La dimension intergouvernementale et non gouvernementale du CSA lui confère une légitimité politique, tandis que les avis d'experts de haut niveau garantiront que les décisions prises se fondent sur des données scientifiques fiables et des analyses objectives.

Le nouveau CSA est appelé à combler une lacune fondamentale causée par la complexification et la mondialisation des systèmes alimentaire et agricole. Il doit contribuer au renforcement de la coordination du système de gouvernance grâce à des mesures cohérentes et efficaces à long terme.

Le Président du Bureau du CSA vous mettra au fait des progrès réalisés au cours de l'année écoulée qui concernent la réforme du CSA. Il est encourageant de constater que le Comité est déjà plus ouvert grâce à la création de son nouveau Bureau élargi, d'un groupe consultatif et, plus récemment, du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau. À cet égard, je tiens à féliciter M. Swaminathan, qui est parmi nous aujourd'hui, pour sa nomination au poste de Président du Comité directeur, et à l'assurer, ainsi que les membres du Comité, de notre plein appui.

Parmi les autres réalisations importantes, on notera l'élargissement du Secrétariat du CSA, qui comprend désormais des membres du personnel du PAM et du FIDA.

La société civile et le secteur privé représentent une formidable force politique, sociale et économique à tous les niveaux. Leurs représentants ont joué un rôle essentiel dans les négociations qui ont abouti à l'adoption d'un document sur la réforme mais aussi dans les réunions intersessions du Bureau et du Groupe consultatif qui ont suivi.

Toutefois, pour que le CSA puisse être considéré comme un organe de décision intergouvernemental de haut niveau et donc jouir de la légitimité politique requise, les gouvernements doivent se faire représenter à un haut niveau, si possible ministériel, à ses réunions. Outre les principaux ministères et départements techniques, la participation des ministères chargés de la coopération et du développement est également essentielle. Je me réjouis, à cet égard, de la présence de plusieurs ministres parmi nous et leur souhaite tout particulièrement la bienvenue.

Pour que le CSA prenne des mesures concrètes et obtienne des résultats tangibles, il est par ailleurs fondamental d'établir des partenariats et des liens au niveau national fondés sur des mécanismes adaptés et reconnus, comme les groupes thématiques et les alliances nationales pour la sécurité alimentaire. Ces mécanismes devraient fournir un appui aux autorités compétentes afin d'assurer une répartition rationnelle des ressources et la bonne exécution des décisions et des programmes.

Nous devons nous assurer du bon fonctionnement du nouveau CSA mais aussi veiller à ce que le Comité soit utilisé de telle manière que son intervention dans le domaine de la lutte contre la faim soit significative et efficace. Au bout du compte, nous serons jugés et évalués d'après les résultats que nous aurons obtenus et non les processus que nous aurons suivis. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie mondiale qui mobilise les forces vives de toutes les parties concernées, en se fondant sur les atouts propres à chacune. Pour qu'une telle stratégie soit couronnée de succès, nous devons tirer parti des expériences réussies et des pratiques optimales.

Cela a été dit clairement et à maintes reprises dans le cadre de plusieurs réunions intergouvernementales, ce qui confirme que nous devons nous abstenir de créer de nouveaux organes et mécanismes.

La FAO est entièrement acquise à cette cause. Son savoir-faire, son expérience, sa pluridisciplinarité et sa forte présence sur le terrain sont autant d'atouts essentiels. Les succès qu'elle a remportés en matière de lutte contre la peste bovine, de gestion de la grippe aviaire ou des invasions de criquets pèlerins, de surveillance de la sécurité alimentaire grâce au Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) ou de mise au point d'instruments tels que le Codex Alimentarius ou le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, mais aussi en matière d'aide fournie aux gouvernements pour élaborer des plans, programmes et projets ayant trait à la sécurité alimentaire, pour ne citer que ces domaines, constituent de réels avantages pour le CSA remanié.

S'il veut être crédible, le Groupe d'experts de haut niveau doit représenter des opinions diverses et avoir une large couverture géographique. Il devra fonder ses évaluations et analyses sur des données examinées par des pairs, des études et des résultats de recherche disponibles dans la littérature scientifique et technique, ainsi que des travaux effectués par des institutions spécialisées.

La FAO peut jouer un rôle essentiel dans la réussite de la réforme du CSA en s'inspirant du concept de Partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation. Outre ses divers comités techniques sectoriels (Comité de l'agriculture, Comité des produits, Comité des forêts et Comité des pêches), la FAO travaille depuis longtemps en collaboration avec des groupes d'experts et des groupes consultatifs et entretient de longue date des relations avec des centres d'excellence dans toutes les disciplines relatives à l'alimentation et l'agriculture.

L'Organisation produit également de nombreuses publications de référence, réputées dans le monde entier, telles que: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* (SOFA), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (SOFI), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* (SOFIA), *La situation des forêts du monde* (SOFO) ou *La situation des marchés des*

produits agricoles (SOCO), sans oublier les rapports sur les perspectives mondiales, comme Agriculture mondiale: horizon 2015/2030.

*Mesdames et Messieurs les Ministres et les délégués,
Mesdames et Messieurs,*

Je suis convaincu que cette session historique mettra le Comité sur la voie qui lui permettra de devenir, conformément à sa mission, la « plateforme intergouvernementale et internationale la plus ouverte à un large éventail d'acteurs engagés, déterminés à coordonner leur action et à appuyer les processus engagés par les pays pour combattre la faim et garantir à tous les êtres humains la sécurité alimentaire et la nutrition ».

J'attends avec un vif intérêt les résultats de vos délibérations.

Je vous souhaite le plus grand succès dans vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.